

## **Abonnement service cloud VPN 4G**

Eyra SARL propose un service cloud pour la mise en réseau de systèmes distants.

Les connexions sont sécurisées par VPN.

- les routeurs 4G configurés par Eyra se connectent aux services cloud sur un serveur Eyra. La connexion est authentifiée par un certificat personnel embarqué dans le routeur.
- Symétriquement, le client reçoit un lot de connexion par PC, avec un certificat numérique personnel.
- Une fois la connexion établie au service, par le routeur 4G d'une part, par le client PC d'autre part, l'utilisateur sur son PC a accès aux appareils connectés au routeur 4G.

### **Conditions d'accès au service**

Le client a souscrit un abonnement 4G data auprès d'un opérateur spécialisé.

Eyra recommande les services Airmob <https://airmob.net/>

### **Nature du service**

Eyra installe et maintient des services hébergés sur des serveurs virtuels accessibles par Internet.

Le service accepte les connexions entrantes des routeurs 4G et des PC clients.

Il permet la communication pour chaque client avec les routeurs distants qui lui appartiennent, pendant la durée de l'abonnement.

### **Abonnement**

L'abonnement est souscrit pour une durée de un an, renouvelable tacitement.

### **Tarif - facturation**

Le service est proposé au prix de :

Eyra SARL au capital de 7522€ SIRET 398 382 952 00016

- 10€ par mois par client (1 certificat client PC)
- + 5€ par mois par routeur 4G connecté

La facturation est faite annuellement, pour les 12 mois courants à partir de la date initiale et doit être réglée en début de période.

## ***Renouvellement***

L'abonnement est renouvelé tacitement chaque année.

Le client recevra une facture pour un an supplémentaire d'abonnement, à la date d'échéance de la période précédente.

## ***Résiliation***

Le client peut résilier son abonnement à tout moment, par simple mail.

Il n'y a pas de remboursement de la période en cours.

Eyra mettra fin au service sur demande du client et en cas de non paiement de la facture d'abonnement de la période en cours.

## ***Révision des prix***

Le tarif pourra être augmenté au début de chaque nouvelle période selon l'évolution des tarifs des fournisseurs Internet.

## ***Cas de coupure du service***

En cas de déconnexion des routeurs 4G, le client est responsable du règlement du problème.

Notamment la première vérification est à faire auprès de son fournisseur de Data 4G afin de vérifier que son routeur est connecté au réseau.

En cas de coupure du service, Eyra mettra en œuvre les moyens nécessaires pour le rétablissement au plus vite, à partir du signalement de coupure par le client

La responsabilité de Eyra se limite au remboursement du prix de l'abonnement au prorata du nombre de mois restant en cas de rupture prolongée du service.

## Attention particulière connexion 4G

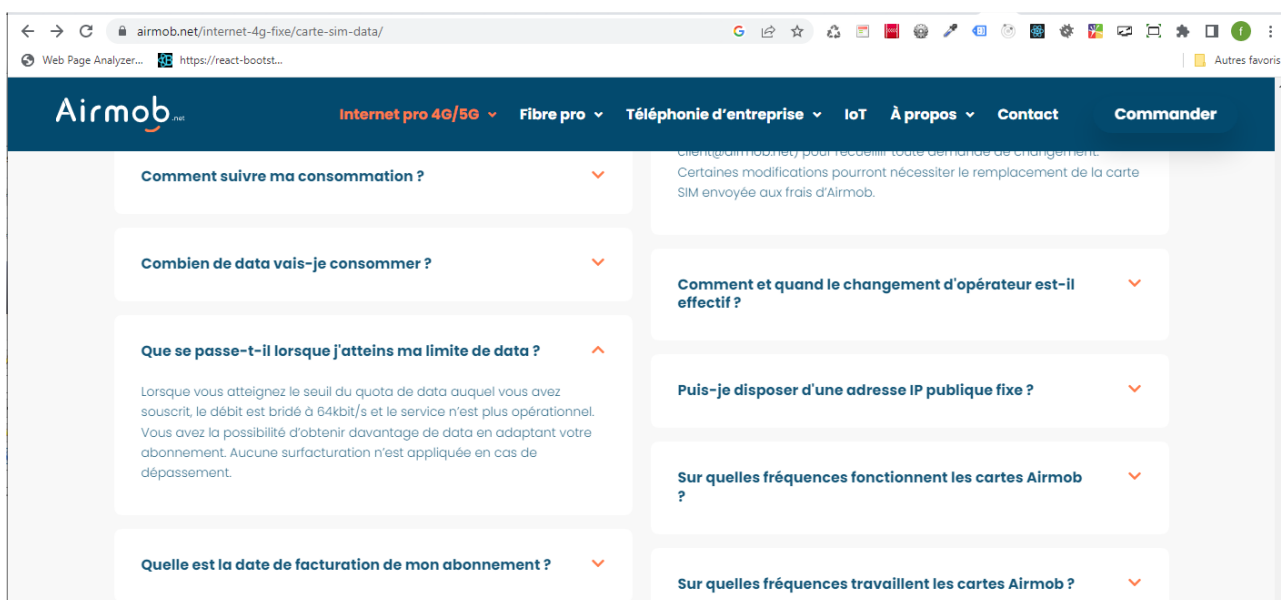
Le client est informé qu'il est seul responsable de sa relation avec son opérateur de données mobiles.

En particulier, aucune réclamation concernant une facturation de son opérateur ne sera possible.

A titre de bonne pratique, nous recommandons de ne n'établir une connexion sur un routeur 4G que ponctuellement le temps de réaliser les tâches nécessaires, puis de couper la connexion.

Il est important de vérifier auprès de votre opérateur les conditions de facturation en cas de dépassement de forfait.

A titre d'information, Airmob.net indique que dans ce cas, le débit est réduit et qu'il n'y a pas de facturation supplémentaire.



The screenshot shows the Airmob.net website with a dark blue header. The navigation menu includes: Internet pro 4G/5G, Fibre pro, Téléphonie d'entreprise, IoT, À propos, Contact, and Commander. The main content area features a list of questions and answers:

- Comment suivre ma consommation ?** (dropdown arrow)
- Combien de data vais-je consommer ?** (dropdown arrow)
- Que se passe-t-il lorsque j'atteins ma limite de data ?** (dropdown arrow)  
Lorsque vous atteignez le seuil du quota de data auquel vous avez souscrit, le débit est bridé à 64kbit/s et le service n'est plus opérationnel. Vous avez la possibilité d'obtenir davantage de data en adaptant votre abonnement. Aucune surfacturation n'est appliquée en cas de dépassement.
- Quelle est la date de facturation de mon abonnement ?** (dropdown arrow)
- Comment et quand le changement d'opérateur est-il effectif ?** (dropdown arrow)  
Certains modifications pourront nécessiter le remplacement de la carte SIM envoyée aux frais d'Airmob.
- Puis-je disposer d'une adresse IP publique fixe ?** (dropdown arrow)
- Sur quelles fréquences fonctionnent les cartes Airmob ?** (dropdown arrow)
- Sur quelles fréquences travaillent les cartes Airmob ?** (dropdown arrow)

*Nous donnons cette information sous toutes réserves et n'assumons aucune responsabilité à ce sujet.*

## Formulaire d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

SIRET \_\_\_\_\_

adresse email \_\_\_\_\_

déclare souscrire à l'abonnement aux services de connexion VPN pour le routage 4G fourni par EYRA

au tarif initial de

10€ par mois + 5€ par routeur 4G connecté

Je règle le montant de mon abonnement annuel par virement de

180 € à EYRA

IBAN : FR76 1820 6000 4259 7731 6900 164

BIC: AGRIFRPP882

Ma connexion sera activée à réception du règlement.

Je recevrai par email la facture d'abonnement correspondante, pour une période de 12mois.

Date

Signature

Renvoi du formulaire par email : [info@eyra-informatique.com](mailto:info@eyra-informatique.com)

Eyra SARL au capital de 7522€ SIRET 398 382 952 00016